

*Pôle communication*  
24.65.42

Mardi 19 septembre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À la suite du déclenchement d'une nouvelle phase de blocage des vols d'Air Calédonie par les collectifs de l'île des Pins et de Lifou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie tient à rappeler les éléments suivants.

Après avoir pris connaissance des préoccupations d'un collectif d'usagers de l'île des Pins, la direction d'Air Calédonie et le cabinet de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement chargé des transports, se sont rendus dès le 21 juillet 2023 à l'île des Pins. Par la suite, une rencontre a eu lieu le 24 août 2023 à la mairie en présence du membre du gouvernement, du directeur général et du président du conseil d'administration de la compagnie aérienne, du deuxième vice-président de la province Sud et de la direction de l'Aviation civile.

Le 8 septembre, la direction de la compagnie et le cabinet Gilbert Tyuienon se sont à nouveau rendus à l'île des Pins.

Des rencontres ont également eu lieu le 28 juillet et 7 septembre à Lifou avec le collectif d'usagers concernés, puis à Ouvéa et à Maré les 5 et 6 septembre avec les conseils d'aires.

À l'issue de ces différents échanges, des avancées ont été enregistrées sur les sujets qui concernent les questions liées au fret et aux horaires des vols, sachant que sur ce dernier point, les améliorations seront progressives en raison des importantes modifications qu'elles vont engendrer dans le programme de l'ensemble des vols de la compagnie.

Le cabinet de Gilbert Tyuienon et la direction d'Air Calédonie ont établi un dialogue bien avant le déclenchement des blocages avec les représentants des collectifs des usagers de l'île des Pins et de Lifou. Ce dialogue a été maintenu jusqu'à ce jour et se heurte à l'intransigeance des collectifs sur certaines de leurs revendications comme l'instauration d'un billet à tarif unique et l'augmentation du quota annuel de billets Continuité Pays de cinq à huit allers-retours.

Saisi de ces questions en collégialité le 31 août dernier, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est opposé à l'instauration d'un billet à tarif unique. Une telle mesure reviendrait à pratiquer des tarifs à perte qui entraîneraient un déficit d'exploitation pour la compagnie. Cela nécessiterait une importante compensation financière de la Nouvelle-Calédonie, qui fait déjà face à une situation budgétaire complexe.

Pour la même raison, le gouvernement n'a pas donné de suite favorable à l'augmentation du quota annuel de billets Continuité Pays. De plus, cette augmentation ne paraît pas nécessaire car en moyenne la majorité des bénéficiaires utilisent moins de 50% des billets auxquels ils ont droit et seulement 20% des bénéficiaires consomment la totalité des 5 allers-retours.

Le gouvernement tient à rappeler que les blocages qui touchent la compagnie Air Calédonie ne font qu'aggraver sa situation financière, ce qui nécessitera tôt ou tard un nouveau soutien des collectivités actionnaires, elles-mêmes en difficultés budgétaires.

Il souhaite donc que toutes les parties concernées par le transport aérien domestique fassent preuve de responsabilité et que tous les efforts convergent vers la stabilisation de ce service public, indispensable aux populations et à l'économie des îles.

Afin de diffuser une information la plus complète sur la situation à tous les interlocuteurs concernés, le gouvernement a invité les maires et les représentants des conseils d'aires des Îles, des provinces Sud et Îles, des collectifs de l'île des Pins et de Lifou et la direction d'Air Calédonie à une réunion qui se tiendra au siège du gouvernement le mercredi 27 septembre 2023.

\* \*  
\*